



Pomy, le 27 mai 2013

MUNICIPALITE
de
POMY

Préavis municipal 2013 - 01

Sur les comptes communaux et le rapport de gestion 2012

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2012, ainsi que les comptes communaux 2012 avec aux produits Fr. 2'710'198,14 et aux charges Fr. 2'708'421,39, ils dégagent un excédent de revenu de Fr. 1'776,75.

D'un budget présenté avec un léger bénéfice de Fr. 3'039.-, le résultat final de nos comptes 2012 se solde par un léger excédent de revenu. Cela après avoir couvert tous nos amortissements obligatoires, un amortissement extraordinaire de Fr. 141'303.50 des appartements de notre ancien collège, nos dépenses courantes, ainsi que l'alimentation du fonds de réserves affectées eau d'un montant de Fr. 18'182.02.

Concernant les Recettes

Le montant global du poste impôts est supérieur de Fr. 178'724.- par rapport au budget.

Dont

- Fr. 51'917.- pour l'impôt sur le revenu.
- Fr. 7'559.- pour l'impôt sur la fortune.
- Fr. 31'465.- pour les droit de mutations
- Fr. 71'259.- pour les gains immobiliers

La taxe pour l'élimination des déchets encaissée en 2012 est de Fr. 24'295.70 et la ristourne sur la taxe au sac de Fr. 22'223.20.

460.00.

Concernant les taxes de raccordement EU et ES, leur montant global est de Fr. 20'453.-, un montant identique a été encaissé pour les raccordements au réseau EP.

Ces montants pour chaque poste sont supérieurs de Fr. 10'453.- par rapport au budget, cela est dû aux constructions nouvelles et à certaines transformations.

660.00.

Plus d'encaissement de la contribution de remplacement abri PC, celle-ci est dorénavant perçue par l'Etat. Le fonds de réserves affectées reste pour l'instant au bilan de la commune.

810.

Les ventes d'eau potable se montent pour l'année concernée à Fr. 101'664.37.

102. Municipalité.

300.00. Ce poste est conforme au budget.

110. Administration

301.01. Poste également conforme au budget.

320. Forêts.

Les différences entre le budget et les comptes, tant aux recettes qu'aux charge découlent du nouveau système de gestion de nos forêts par contrat de bail à ferme. Les frais de coupe de bois ainsi que les rentrées liées aux ventes de bois restent au triage. Nous nous acquittons uniquement du montant du bail à ferme et de notre participation au garde.

353. Ancien Collège.

Les travaux sont terminés, tous les appartements sont loués depuis décembre. Le coût total de ces travaux se monte à Fr. 880'803.- Grace aux bons résultats des comptes, un amortissement extraordinaire de Fr. 141'303.50 a pu être réalisé.

359. Nouveau collège.

Des charges un peu moins élevées que le budget liées aux taux d'intérêts des dettes relativement bas actuellement.

430. Routes.

314.02. La réfection complète des chemins du Château et de la Moutonnerie apparaissent dans ce poste pour un montant de Fr. 174'215.- . Les comptes nous permettaient d'absorber ces travaux dans l'année, ce montant sera partiellement subventionné par la couche thématique transport.

450. Ordures ménagères et décharge.

L'introduction de la taxe au sac a permis une nette baisse des quantités prisent en charge, le tri s'est certainement amélioré, le coût de la gestion des déchets s'en trouve diminué d'autant. La part du coût restant à la charge de l'impôt reste la même.

460. Réseau d'égouts, épuration et eaux de surface.

481.10. Prélèvement de Fr. 24'432.80 dans le fonds de réserve pour l'amortissement partiel des nouvelles conduites du chemin du Château.

500. Groupement scolaire ASIYE.

352.00 Tout est regroupé sous ce poste depuis que tous nos élèves sont scolarisés dans le cadre de l'ASIYE.

600. Police administration.

Nouvelle participation communale à la réforme policière cantonale pour un total de Fr. 62'520.80, montant calculé en points d'impôts.

720. Prévoyance sociale cantonale.

351.00. Baisse de la facture sociale liée à la baisse du point d'impôt en 2011, néanmoins on doit s'attendre à un rattrapage pour les années à venir.

730. Santé publique.

Contribution AVASAD (soins à domicile) Fr. 103.90 par habitant soit Fr. 69'509.10.

810. Service des eaux.

381.00. Prélèvement d'un montant de Fr. 51'000.- au fonds de réserve eau pour le financement des nouvelles conduites aux chemins du Château et de la Moutonnerie, comme le prévoyait le plan de financement de ces travaux. Les travaux de réfection de l'étanchéité du réservoir sont également absorbés par les comptes de l'année. Pour équilibrer ce compte, et suite aux bons résultats financiers de ce service et à la fin de l'amortissement du bouclage en 2011, un montant de Fr. 18'182.02 a été versé au fonds de réserves affectées eau potable. Ceci permettra de financer des investissements futurs.

Conclusion.

Une rentrée fiscale supérieure de Fr. 178'724.- par rapport au budget, participe au bon résultat de nos comptes.

Le total de nos amortissement se montent à Frs 399'800.- et le total versé en différents fonds de réserve se montent à Fr. 27'295.-.

A relever une diminution de la provision sur débiteurs douteux de Fr. 14'427.-, montant qui nous est communiqué chaque année par l'administration cantonale des impôts.

Notre cash flow pour 2012 se monte à Fr. 421'305.-

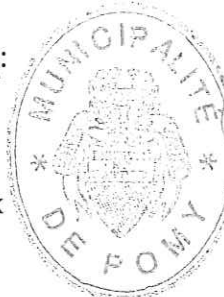
Le nouveau système de calcul de la péréquation intercommunale ainsi que de la facture sociale risque à l'avenir de créer de grosses différences d'une année à l'autre dans le résultat des comptes.

La Municipalité propose au Conseil Général d'accepter le rapport de gestion ainsi que les comptes 2012 tels que présentés et d'en donner décharge à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic:

Y. Pellaux



La Secrétaire:

N. Dupertuis

Adopté en séance de Municipalité du 27 mai 2013